

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Georges REVAZ

Chronique des Anciens

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1961, tome 59, p. 44-47

© Abbaye de Saint-Maurice 2012

Chronique des Anciens

A LA TÊTE DES COMMUNES

Nous avons essayé, dans notre dernière chronique, d'établir la liste complète de nos Anciens appelés par les récentes élections à la tête d'une commune valaisanne. Hélas ! ce que nous redoutions est arrivé : nous avons oublié deux noms. Y en aurait-il d'autres ? Pour l'instant, il n'existe pas encore chez nous de fichier complet de nos anciens élèves et celui qui n'a pas été contemporain ou professeur de tel ou tel peut ne pas savoir qu'il a passé sur les bancs de notre Collège...

C'est ainsi qu'aux noms que nous avons eu plaisir à relever il manquait ceux de M. **Edouard Rappaz**, président de Massongex, et de M. **Paul Barlatey**, président de Vernayaz. Tout en priant ces chefs de commune d'excuser notre bien involontaire omission, nous leur adressons avec nos sincères compliments nos vœux d'heureuse et féconde administration, pour le plus grand bien de ces vivants et sympathiques villages de notre district.

DANS LE CLERGE

M. l'abbé **Cyrille Praz**, curé de Grimentz, a été nommé par Son Exc. Mgr Adam, évêque de Sion, recteur d'Aproz. Il y succède à M. l'abbé Francis Lecomte, lui aussi Ancien de Saint-Maurice, appelé à la cure d'Isérables.

Le Chef du diocèse a désigné M. l'abbé **Denis Clivaz**, curé de Saint-Luc, comme curé de Champéry. Il y remplace le regretté abbé Jules Bonvin récemment décédé et qui, tout au long de son pastorat dans cette belle paroisse de la Vallée d'Illiez, avait entretenu de fidèles et cordiales relations de ministère avec les chanoines de l'Abbaye.

A ces deux curés de paroisses valaisannes nous disons nos vœux confraternels pour la prospérité de leurs efforts apostoliques.

Son Exc. Mgr l'évêque de Bâle a nommé curé de Saignelégier M. l'abbé **Jean Schaffner**, vicaire à Delémont. Le nouveau curé de la grande paroisse des Franches-Montagnes succède à M. le chanoine **Joseph Monin**, ancien doyen, qui a

fait valoir ses droits à la retraite après de longues années de fécond ministère.

A celui-ci nous souhaitons un très agréable repos ; à celui-là, beaucoup de succès dans son nouveau champ d'activité pastorale.

NOMINATIONS

Le Tribunal fédéral a confirmé M. **Pierre Delaloye**, président du Tribunal de Monthey, comme juge d'instruction fédéral pour la Suisse romande.

Le même Tribunal a également désigné des experts pour les expropriations régies par une loi fédérale. Parmi ceux-ci, nous apercevons le nom de M. **Alfred Vouilloz**, de Martigny, comme président de la Commission pour les affaires bas-valaisannes, et celui de M. **Bernard Couchepin**, de Martigny.

M. **René Cappi**, vétérinaire cantonal, a été nommé membre suppléant de la Commission de recours de l'administration militaire fédérale.

La Chambre genevoise d'agriculture s'est donné un secrétaire général en la personne de M. **Justin Thorens**, avocat à Vésenaz, jusqu'ici conseiller juridique près le même organisme. On s'est plu à relever à cette occasion que le nouveau secrétaire général possède de solides attaches terriennes, plusieurs de ses ascendants ayant eu une activité directoriale dans des cercles agricoles ou des caves coopératives.

Deux noms particulièrement sympathiques figurent parmi les membres de la Commission des programmes de la Télévision suisse pour la période administrative 1961/64 : M. le chanoine **Jacques Haas**, notre confrère honoraire, et M. **Cherubino Darani**, avocat à Locarno et... ancien chroniqueur aux « Echos ».

M. **Félix Carruzzo**, directeur de l'Office de Saxon, rédige actuellement la « Terre valaisanne », organe de l'Union valaisanne pour la vente de fruits et légumes. Jusqu'à présent la rédaction de cette revue agricole était assumée par M. **Edouard Morand**, notaire, devenu président de Martigny-Ville.

M. **José Ackermann**, avocat, fonctionne comme greffier-substitut au Tribunal cantonal de Fribourg.

Nous adressons à tous et à chacun nos compliments et nos vœux.

MARIAGE ET FIANÇAILLES

M. **Claude-Henry Lorétan**, de Sierre, a épousé Mademoiselle Lilia Stéphanova, de Sofia. C'est en l'église catholique de la capitale bulgare que ces conjoints ont reçu la bénédiction nuptiale, en décembre dernier.

M. **Jacques Lanz**, de Lucerne, nous a annoncé ses fiançailles avec Mademoiselle Rita-Gabriela Odermatt, de la même ville, le 10 décembre.

A ces époux et à ceux qui le seront bientôt, les « Echos » disent leurs félicitations et leurs souhaits. En outre, ceux qui ont connu ces deux Anciens auront une cordiale pensée pour eux, à quoi ils ajouteront l'aimable geste d'une petite prière.

RETRAITE BIEN MÉRITÉE

Les journaux nous ont appris que M. **Louis Kuhn**, directeur de la Banque populaire de Martigny, prenait sa retraite. Ils ont fait remarquer que c'était au terme de quarante-six ans d'activité bancaire dont trente-trois au service de l'important Etablissement martignerain que M. Kuhn songeait à prendre quelque repos.

Originaire de Saint-Maurice, notre Ancien se spécialisa dans les questions financières où il devint un maître dont chacun appréciait hautement la courtoisie, l'habileté professionnelle et la probité. Ces qualités lui ont valu de conduire sa Maison à une grande prospérité et d'être appelé tant en Valais qu'au-dehors à des Conseils d'administration d'organismes bancaires.

A sa retraite, ses employés reconnaissants lui ont offert une collection de beaux livres : c'est dire que M. Kuhn a gardé un contact fervent avec l'univers de la pensée. Nous lui souhaitons d'en pouvoir jouir le plus longtemps et le plus agréablement possible : sa retraite alors ne sera qu'un divertissement, au sens étymologique du mot.

HIÉRARCHIE MILITAIRE

M. le lieutenant-colonel **Jean-Charles Schmidt**, chef d'état-major de la Brigade forteresse 10, a reçu le commandement du Régiment infanterie de montagne 68.

Nous avons appris avec beaucoup de plaisir que M. **Even Gollut**, de Saint-Maurice, promu au grade de premier-lieutenant le 1^{er} janvier de cette année, a été nommé par le Département militaire fédéral adjoint à l'intendance de l'arsenal de notre ville.

Notre Ancien a déjà pris possession de ses nouvelles fonctions. Auparavant, il se trouvait à l'intendance du matériel de guerre à Berne, après avoir accompli un stage, il y a quelques années, à l'arsenal de Saint-Maurice, puis à celui de Thoune.

De nombreux Anciens ont été, au Nouvel an, l'objet d'une promotion. Celle-ci émane pour les uns du Département militaire fédéral, pour les autres du Conseil d'Etat valaisan.

Ont été promus capitaines : MM. **Jacques Galletti**, de Lausanne ; **Edmond Giroud**, de Saint-Pierre-de-Clages ; **Maurice Schmidt**, de Lausanne ; **Jacques Schupp**, de Pully ; Dr **Claude Revaz**, de Martigny.

Ont été promus premiers-lieutenants : MM. **Gilbert Balleys**, de Genève ; **Michel Crittin**, de Saint-Maurice ; **Victor Gillioz**, de Riddes ; **Bernard Stalder**, de Sion.

A tous ces officiers, nos cordiales félicitations !

EXAMENS

EXAMENS D'ÉTAT

MM. **Amédée Arlettaz**, de Fully, et **Jean Vogt**, de Riddes, ont obtenu, de l'Etat du Valais, leur diplôme d'avocat ; M. **Bernard Bonin**, de Siviriez, l'a reçu de l'Etat de Fribourg. Le Conseil d'Etat du Valais a accordé à MM. **Pierre de Chastonay**, de Sierre, **Jean-Marie Closuit**, de Martigny, et **Roger Fragnière**, de Veysonnaz, le diplôme de notaire.

Que voilà une pléiade de jeunes forces dans les rangs du barreau et des questions juridiques : à chacun nous adressons nos compliments et nos souhaits d'heureuse carrière.

UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

M. **Marc Panchaud**, de Pully-Lausanne, y a obtenu, au début de l'été passé, sa licence en droit. Nous l'en complétons sincèrement et nous lui savons gré, puisqu'il nous en a aimablement fait part, d'avoir gardé à notre Maison et aux « Echos » un si fidèle et reconnaissant souvenir.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE ZURICH

MM. **Bernard Lonfat**, de Charrat, et **Christophe Vouilloz**, de Martigny-Bourg, ont brillamment réussi leur examen final d'ingénieur-rural ; MM. **Xavier Conforti**, de Martigny-Ville, a obtenu, ayant passé avec succès les examens y relatifs, son diplôme d'ingénieur-civil, et **Ramon Granges**, de Fully, celui d'ingénieur-électricien.

Bravo à ces quatre lauréats, avec nos vœux pour le meilleur succès de leur avenir !

G. R.